

Demande adressée à Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

1. Identité de l'EPCI et objet de la demande de subvention :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Président(e) de l'EPCI suivant :

N° SIRET :

Adresse :

Sollicite l'attribution d'une **subvention de fonctionnement** :

8 000 € (en tant qu'EPCI comptant moins de 10 000 habitants)

4 000 € (en tant qu'EPCI comptant entre 10 000 et 15 000 habitants)

Afin de pouvoir participer au financement des prestations suivantes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Plan de financement :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
<i>Prestations (à détailler)</i>	<i>Montants prévus</i>	<i>Financements (à détailler)</i>	<i>Montants prévus</i>
		- Région Bourgogne-Franche-Comté - Autres collectivités territoriales - Recettes propres et autofinancement	
TOTAL		TOTAL	

3. Calendrier de réalisation envisagé :

.....

.....

.....

.....

4. Informations complémentaires :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées.

Fait à, le

Signature du Président ou de la Présidente de l'EPCI susnommé :

5. Pièces à joindre obligatoirement :

- La délibération sollicitant l'aide régionale ou, le cas échéant, la décision de l'autorité compétente accompagnée de la délibération de délégation de compétence
- Le Relevé d'identité bancaire ou postale du comptable assignataire
- Le ou les devis des prestations faisant l'objet de la demande de subvention
- Une attestation d'assujettissement à la TVA pour les dépenses relatives à l'opération subventionnée.

6. Envoi du dossier :

Dossier à envoyer **avant le 15 octobre 2020** uniquement par email à l'adresse suivante :

Pour les EPCI des départements 25, 39, 70 et 90 : catherine.schellenberger@bourgognefranchecomte.fr

Pour les EPCI des départements 21, 58, 71 et 89 : melanie.lafond@bourgognefranchecomte.fr

En cas d'accord de la subvention, l'aide sera versée en une seule fois de manière forfaitaire.